

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

24/02/2017

Dossier complet le :

03/03/2017

N° d'enregistrement :

F01117P0030

1. Intitulé du projet

Chevilly Larue - Zac Triangle des Meuniers - LOT 3

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Eiffage Immobilier IDF

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Morgan LESBEC, Directeur Opérationnel

RCS / SIRET

4 8 9 | 2 4 4 | 4 8 3 | 0 0 0 2 | 5

Forme juridique

Société par Actions Simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
N°39: travaux soumis à un PC doté d'un PLU	Projet de construction dont la SDP créée est entre 10.000 et 40.000 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un ensemble de bureaux, commerce et Hôtel en R+8 sur 2 niveaux de sous sol.

Il se compose de :

- 31 400m² SDP de bureaux
- 4000m² SDP d'hôtel
- 1000m² SDP de commerce

Les bureaux sont divisés en 6 bâtiments qui sont reliés par une voie centrale.

Le bâtiment d'Hôtel est à part.

Ce projet fait partie de la Zac Triangle des Meuniers qui a fait l'objet d'une étude d'impact (Juillet 2011) et d'un arrêté approuvant le dossier de réalisation (Arrêté n°2011/2642)

4.2 Objectifs du projet

Le lot 3 viendra s'intégrer dans l'éco-quartier des portes d'Orly (Zac Anatole France et Triangle des Meuniers), dont l'Etablissement public d'aménagement Orly Rungis – Seine Amont est maître d'ouvrage. À moins de 6 km de Paris, l'éco-quartier des Portes d'Orly accompagne l'essor d'Orly – Rungis, 1er pôle économique du sud francilien. Il bénéficie d'une situation privilégiée : à proximité de l'aéroport d'Orly, du Marché d'intérêt national de Rungis et du futur quartier de la gastronomie, du centre commercial Belle-Épine, des parcs tertiaires et d'activités d'Icade, du Sénia et de Sogaris qui totalisent plus de 100 000 emplois. Riverain d'une RD7 redynamisée par le tramway T7, l'éco-quartier développe un programme mixte, à la fois cité-jardin pour l'habitation, pôle tertiaire pour l'emploi et centre urbain animé de commerces et de services de proximité, pour les habitants comme pour les salariés. Engagée dans la labellisation Éco-quartier, l'opération vise de hautes performances environnementales.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le terrain sera livré par l'EPA ORSA libre de toute construction. Les travaux débuteront une fois la commercialisation des bureaux effective.

Ils s'étaleront sur une période de 26 mois.

Une charte chantier à faible nuisance sera mise en place dans le cadre de la réalisation des travaux.

Ses objectifs sont de:

- Limiter les nuisances et les risques sanitaires causés aux riverains,
- Limiter les risques pour la santé et la sécurité du personnel de chantier,
- Limiter les pollutions de proximité
- Limité la quantité de déchets mis en décharge et maîtriser leur traitement

L'opération sera également certifiée BREEAM 2016 very good et NF Tertiaire niveau excellent pour les bureaux.

Les entreprises intervenant sur le chantier s'engageront à respecter les réglementations en vigueur, notamment en matière de protection de l'environnement, de conditions de travail, et de gestion des déchets.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de la parcelle	9907 m ²
Emprise bâtie	7286 m ²
SDP Construite	36799 m ²
Étages	R+7
Sous-Sol	2 niveaux
Hauteurs	120 NGF (30m depuis le TN)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Chevilly Larue
Val de Marne (94)
380 Avenue de Stalingrad

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 2° 22 ' 06 " _ Lat. 4 8 ° 4 5 ' 4 0 " _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Chevilly ne comporte aucune zone signalée ou protégée en tant que site d'intérêt écologique.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le site, les sources sonores sont les deux voies départementales (RD7 et avenue de la République- RD 117) mais aussi les voies d'accès au MIN (avenue de la Cité, voie de Thiais) et la rue de la Pompe qui relie l'avenue de la République à l'échangeur du Cor de Chasse.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mis à part la présence de la RD7, axe historique, et la subsistance d'un parcellaire agricole en lanière, le site ne présente pas d'éléments intéressants sur les plans historique et patrimonial. Il n'accueille pas de bâtiment présentant un intérêt architectural notable.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention des Risques d'inondations et coulées de boues par ruissellement en secteur urbain a été prescrit par arrêté n°2001/2440 n°2001/2440 du 9 juillet 2001 dans 26 des 47 communes du Val-de-Marne. Ce PPRn n'est pas approuvé. L'obligation d'informer les acquéreurs et les locataires est prescrite par arrêté préfectoral.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les investigations révèlent que les terrains au Nord du site ne sont pas pollués outre mesure
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 n'est présent dans le Val-de-Marne Le site le plus proche, en Seine-Saint-Denis, se trouve à 12 km environ du site
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase provisoire chantier, des moyens de drainage/pompage pourraient s'avérer nécessaires pour capter les accumulations d'eau de circulation superficielle.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La nappe phréatique se situe autour de -5m sur le terrain. Comme le projet comporte 2 niveaux de sous sol, à priori un cuvelage sera nécessaire au niveau du 2° niveau de sous sol
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'équilibre remblais-déblais sera recherché
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'équilibre remblais-déblais sera recherché
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet aura un impact positif en diminuant le risque d'inondation et de coulées de boue par la réalisation d'ouvrages de stockage importants évitant la saturation des réseaux existants et futurs. Les risques liés aux mouvements de terrain et aux remontées de nappe seront pris en compte par des choix constructifs adaptés.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'imperméabilisation de la ZAC est équivalente à celle existante (80%) ; le risque est donc stable. Le risque de mouvements de terrains liés au retrait-gonflement des argiles: aléa faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le site ayant uniquement une vocation bureaux, hôtel et commerces, il n'engendrera aucun risque sanitaire
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase chantier uniquement. Une charte chantier à faibles nuisances sera appliquée afin de limiter les nuisances vis-à-vis des riverains. La composition urbaine du site prend en compte les nuisances sonores et aériennes existantes provenant des voies bruyantes à travers les missions qui seront confiées à un BET acoustique pour déterminer l'isolement des façades

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier uniquement. Une charte chantier à faibles nuisances sera appliquée afin de limiter les nuisances vis-à-vis des riverains.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Tous les éclairages extérieurs seront conçus de manière à limiter les pollutions lumineuses</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux sont collectées en séparatifs, les eaux de pluies sont récupérées dans des noues</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier: les déchets de chantier</p> <p>En phase exploitation: des déchets ménagers et des commerces</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier: les déchets de chantier</p> <p>En phase exploitation: des déchets ménagers et des commerces</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il consiste en la requalification d'une zone industrielle à l'abandon en un nouvel éco quartier à programmation mixte, ce qui a un impact positif

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Ce projet fait partie d'un projet d'aménagement plus vaste (Zac Triangle des Meuniers) dont les incidences ont déjà été prises en compte. L'influence du projet et de cette Zac ont été étudiées dans l'étude d'impact réalisée par l'EPA ORSA.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le renouvellement du site est fortement ancré dans une volonté de développement durable avec la recherche de certification au sein de cet Eco Quartier.

La ZAC projetée et la ZAC Anatole France s'inscrivent dans le projet «RN7/Porte d'Orly» qui fait l'objet d'un contrat cadre « Aide aux opérations d'aménagement d'éco-quartiers» entre l'Etat, les Villes de Chevilly-Larue et Vitry sur Seine, l'AFTRP et l'EPA ORSA. Ce projet « RN7 porte d'Orly » est constitué de trois Zones d'Aménagement Concerté. D'une part, la ZAC «Anatole France» et la future ZAC «Triangle des Meuniers» à Chevilly-Larue et d'autre part, la ZAC multi-sites «RN7 Moulin Vert/Plateau» à Vitry sur Seine.

Au sein de cette Zac, la programmation du lot 3 visera les certifications suivantes:

- Certification NF HQE™ Bâtiments Tertiaires 2015
- BREEAM 2016 niveau Very Good

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dans le cadre des certifications visées ci dessus, des objectifs de développement durable sont visés tels que la gestion de l'eau, une stratégie biodiversité, une performance énergétique ambitieuse, et un chantier à faible nuisance. De plus, le projet s'intègre dans une opération d'aménagement pour laquelle une étude d'impact a déjà été réalisée sur l'ensemble de la zone (Zac Triangle des Meuniers). Il ne nous semble donc pas nécessaire de réaliser une étude d'impact sur ce projet

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Etude d'impact de la Zac Triangle des Meuniers Fiche de lots

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

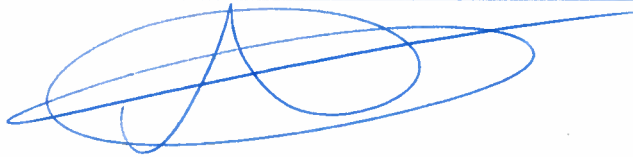


Fait à

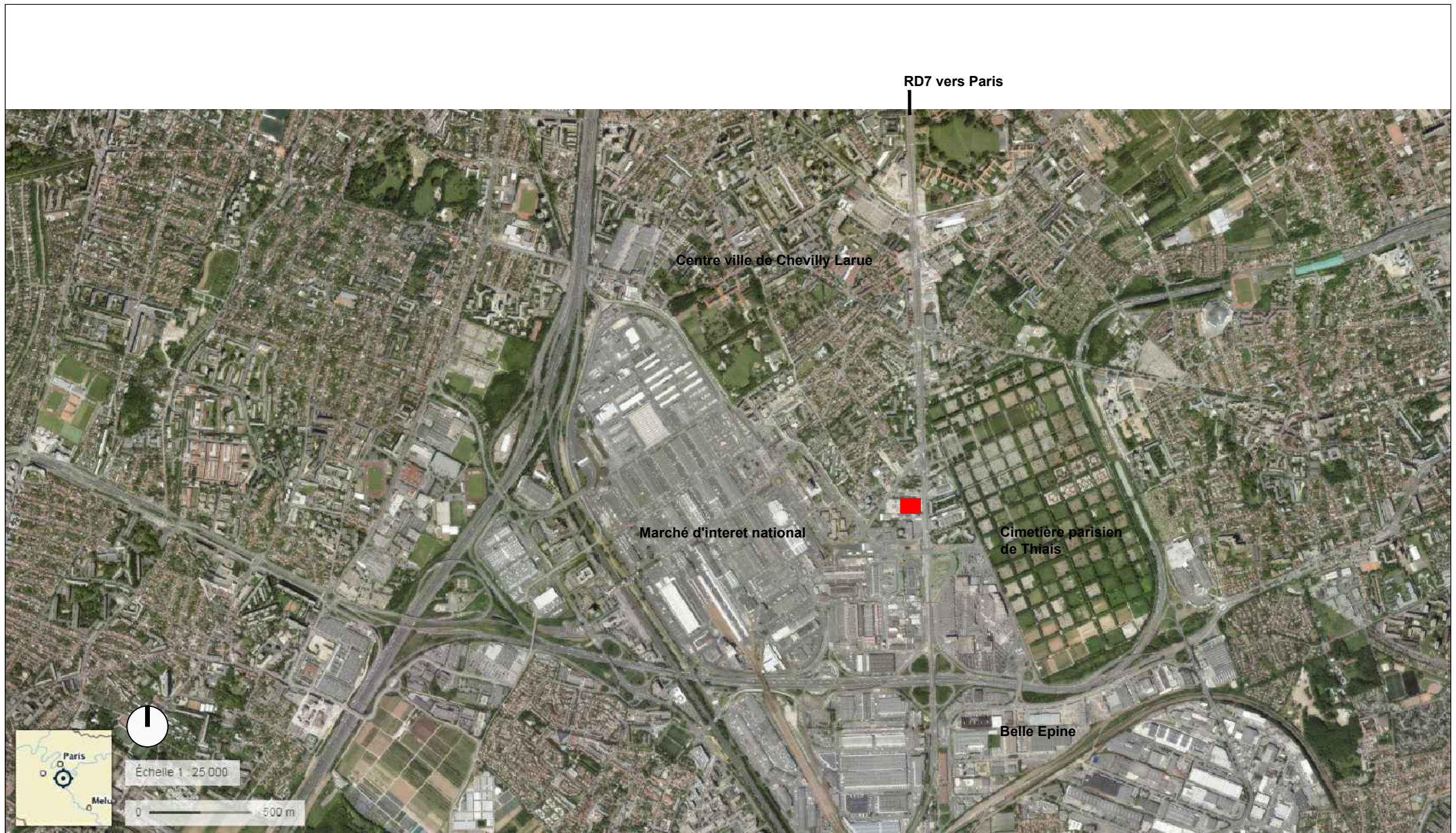
Vélizy-Villacoublay

le, 24/02/2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



RD7 vers Paris

Centre ville de Chevilly Larue

Marché d'interet national

Cimetière parisien de Thiais

Belle Epine

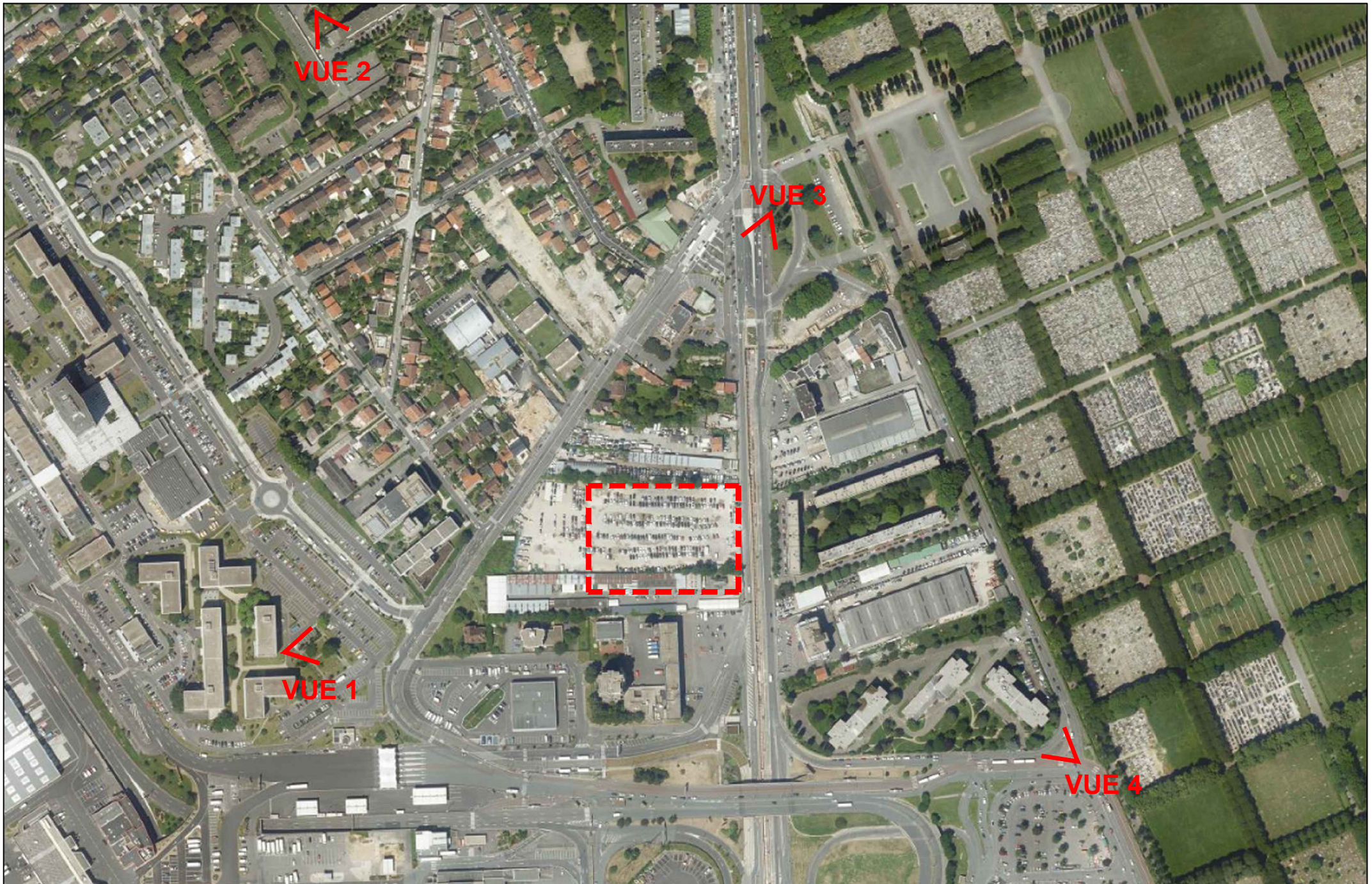


Échelle 1 : 25 000

0 500 m



LOT 3 CHEVILLY-LARUE ZAC TRIANGLE DES MEUNIERS		PHASE :	EMETTEUR :	TITRE :	N° PLAN :
MAITRE D'OUVRAGE :	MAITRE D'OEUVRE :	APS	JPVA THE	PLAN DE SITUATION	DATE : 22.02.2017
EFFIAGE IMMOBILIER	JEAN PAUL VIGUIER ET ASSOCIES + THE architectes		FICHER DESSIN : jpv_clm_pln_mas.dwg		ECH. : 1/25000



LOT 3 CHEVILLY-LARUE ZAC TRIANGLE DES MEUNIERS		PHASE :	EMETTEUR :	TITRE :	N° PLAN :
MAITRE D'OUVRAGE :	MAITRE D'OEUVRE :	APS	JPVA THE	PROJET DANS LE PAYSAGE LOINTAIN	DATE : 22.02.2017
EIFFAGE IMMOBILIER	JEAN PAUL VIGUIER ET ASSOCIES + THE architectes			FICHER DESSIN : jpv_cdm_pln_mas.dwg	ECH. : sans



VUE 1



VUE 2

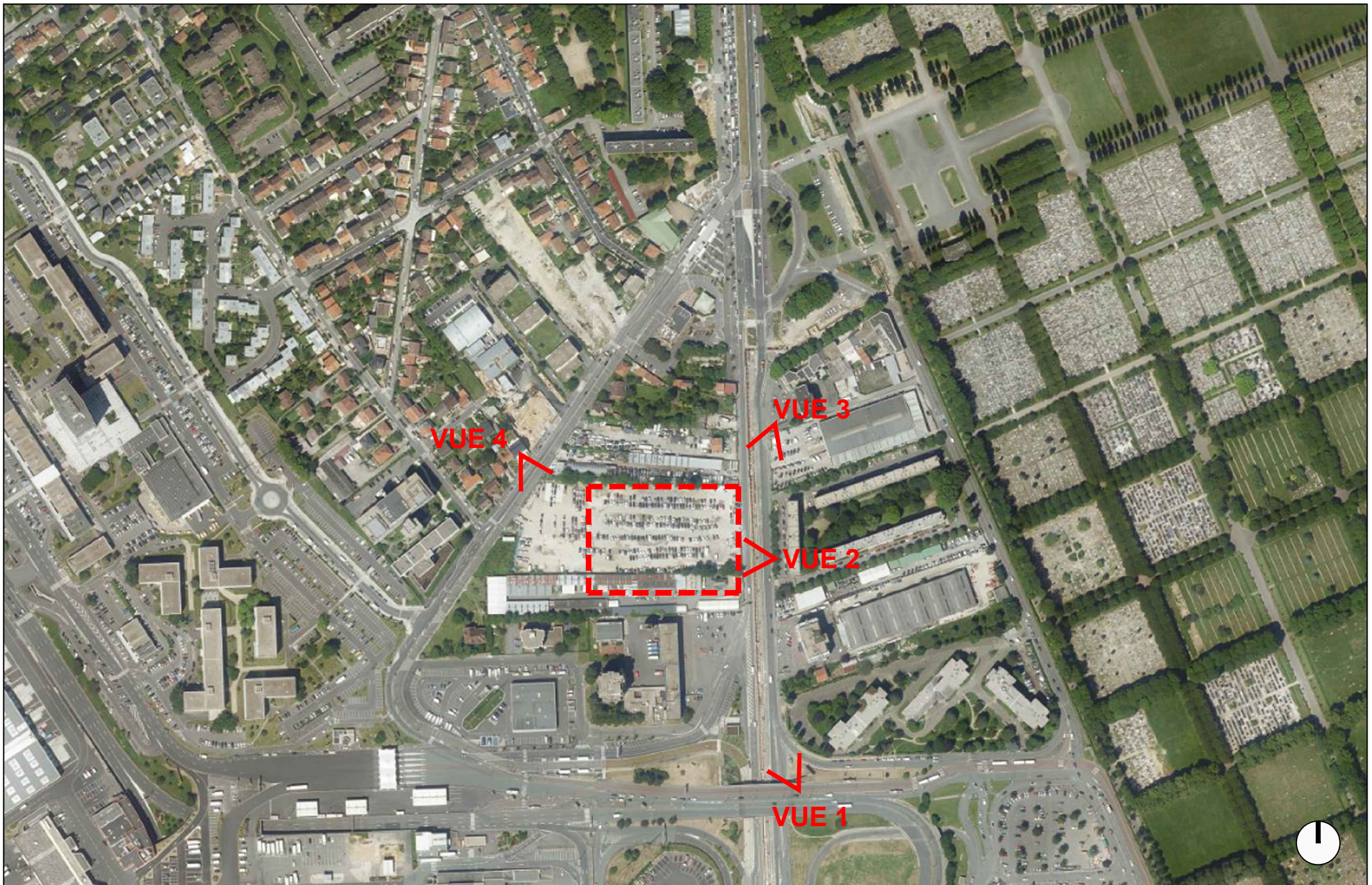


VUE 3

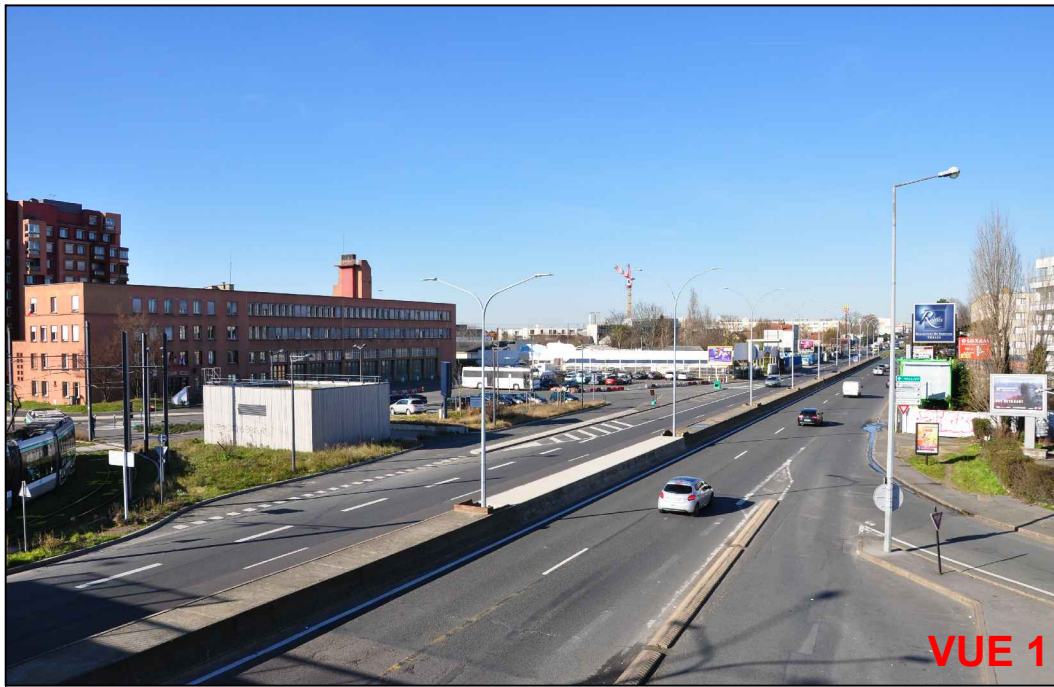


VUE 4

LOT 3 CHEVILLY-LARUE ZAC TRIANGLE DES MEUNIERS		PHASE :	EMETTEUR :	TITRE :	N° PLAN :
MAITRE D'OUVRAGE :	MAITRE D'OEUVRE :	APS	JPVA THE	PROJET DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE	DATE : 22.02.2017
EIFFAGE IMMOBILIER	JEAN PAUL VIGUIER ET ASSOCIES + THE architectes			FICHER DESSIN : jpv_clm_pln_mas.dwg	ECH. : sans



LOT 3 CHEVILLY-LARUE ZAC TRIANGLE DES MEUNIERS		PHASE :	EMETTEUR :	TITRE :	N° PLAN :
MAITRE D'OUVRAGE :	MAITRE D'OEUVRE :	APS	JPVA THE	PROJET DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE	DATE : 22.02.2017
EIFFAGE IMMOBILIER	JEAN PAUL VIGUIER ET ASSOCIES + THE architectes			FICHER DESSIN : jpv_clm_pln_mas.dwg	ECH. : sans



VUE 1



VUE 2



VUE 3

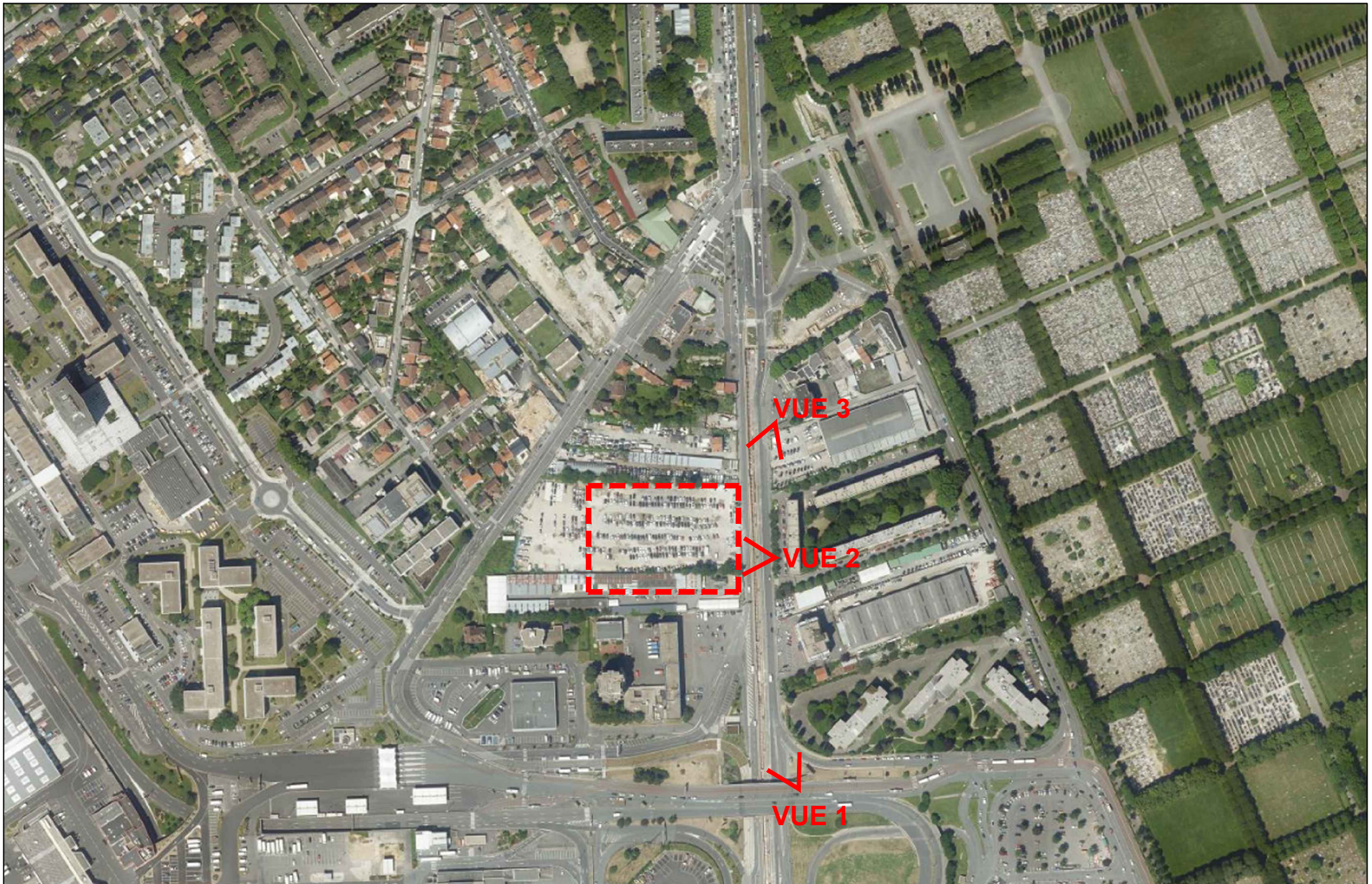


VUE 4

LOT 3 CHEVILLY-LARUE ZAC TRIANGLE DES MEUNIERS		PHASE :	EMETTEUR :	TITRE :	N° PLAN :
MAITRE D'OUVRAGE :	MAITRE D'OEUVRE :	APS	JPVA THE	PROJET DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE	DATE : 22.02.2017
EFFIAGE IMMOBILIER	JEAN PAUL VIGUIER ET ASSOCIES + THE architectes			FICHER DESSIN : jpv_cdm_pln_mas.dwg	ECH. : sans



LOT 3 CHEVILLY-LARUE ZAC TRIANGLE DES MEUNIERES MAÎTRE D'OUVRAGE : EIFFAGE IMMOBILIER MAÎTRE D'ŒUVRE : JEAN PAUL VIGUIER ET ASSOCIES + THE architectes		PHASE : APS	ÉMETTEUR : JPVA THE	TITRE : PLAN MASSE DU PROJET FICHER DESSIN : jpv_cim_pln_mas.dwg	N° PLAN : DATE : 22.02.2017 ECH. : 1/1000
--	--	-------------	---------------------	---	---



LOT 3 CHEVILLY-LARUE ZAC TRIANGLE DES MEUNIERES		PHASE :	EMETTEUR :	TITRE :	N° PLAN :
MAITRE D'OUVRAGE :	MAITRE D'OEUVRE :	APS	JPVA THE	REPERAGE PERSPECTIVES DU PROJET	DATE : 22.02.2017
EIFFAGE IMMOBILIER	JEAN PAUL VIGUIER ET ASSOCIES + THE architectes			FICHER DESSIN : jpv_clm_pln_mas.dwg	ECH. : sans



VUE 1 EXISTANT



VUE 1 PROJET



VUE 2 EXISTANT

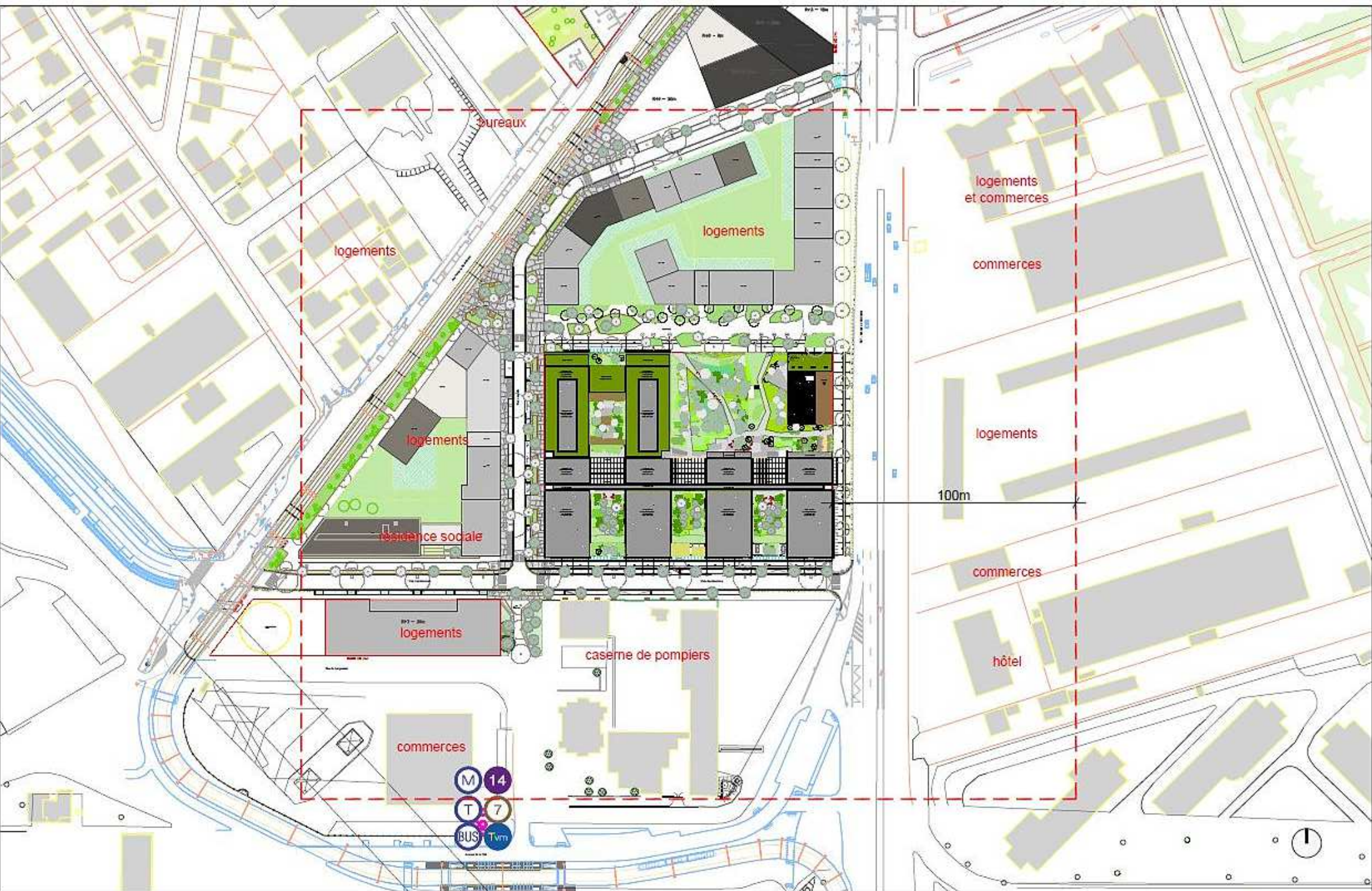


VUE 2 PROJET

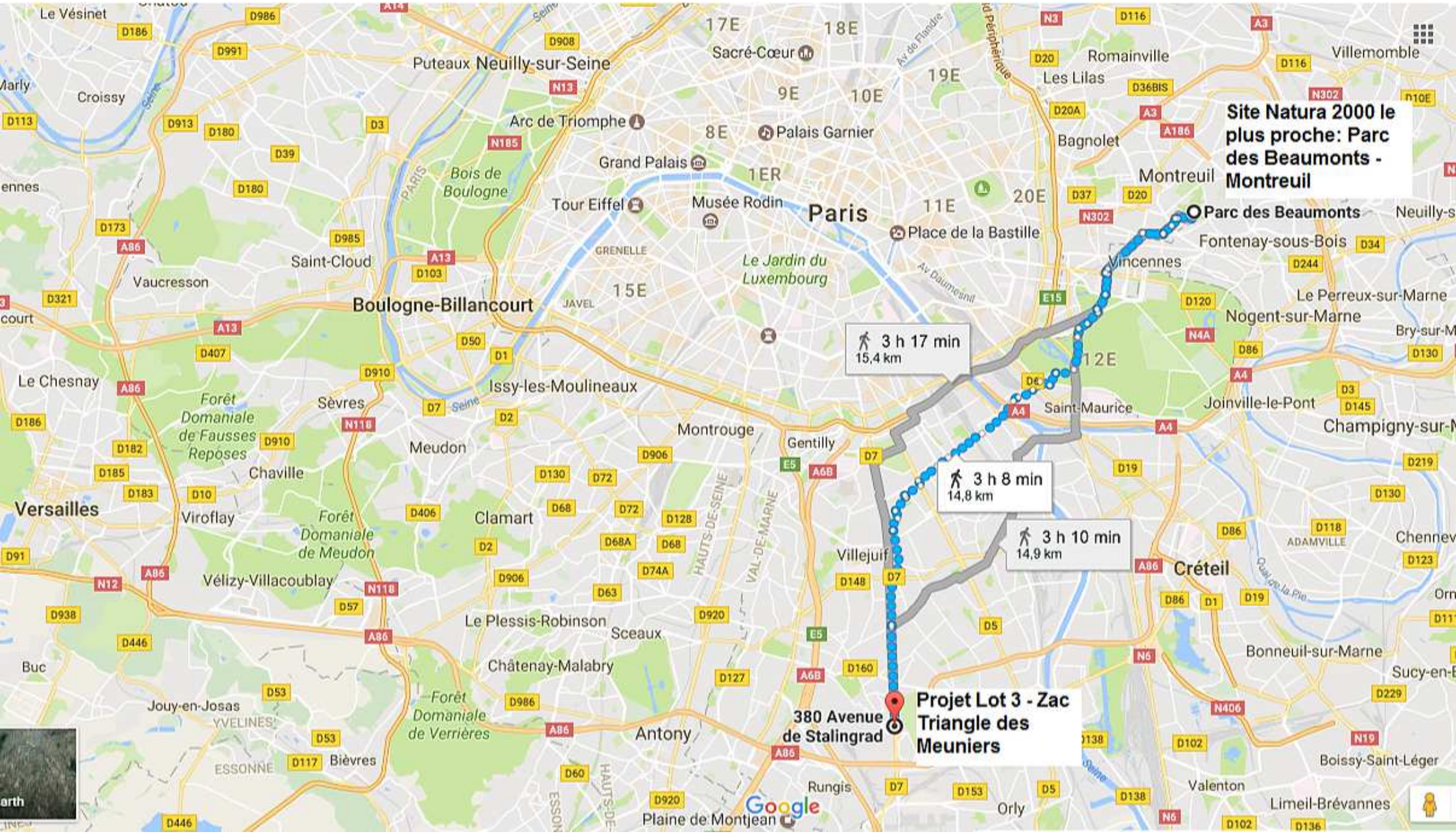
LOT 3 CHEVILLY-LARUE ZAC TRIANGLE DES MEUNIERS		PHASE :	EMETTEUR :	TITRE :	N° PLAN :
MAITRE D'OUVRAGE :	MAITRE D'OEUVRE :	APS	JPVA THE	PERSPECTIVES DU PROJET	DATE : 22.02.2017
EFFIAGE IMMOBILIER	JEAN PAUL VIGUIER ET ASSOCIES + THE architectes				ECH. : sans
				FICHER DESSIN :	jpv_clm_pln_mas.dwg



LOT 3 CHEVILLY-LARUE ZAC TRIANGLE DES MEUNIERS		PHASE :	EMETTEUR :	TITRE :	N° PLAN :
MAITRE D'OUVRAGE :	MAITRE D'OEUVRE :	APS	JPVA THE	PERSPECTIVES DU PROJET	DATE : 22.02.2017
EIFFAGE IMMOBILIER	JEAN PAUL VIGUIER ET ASSOCIES + THE architectes				ECH. : sans
				FICHER DESSIN : jpv_clm_pln_mas.dwg	



LOT 3 CHEVILLY-LARUE ZAC TRIANGLE DES MEUNIER		PHASE :	EMETTEUR :	TITRE :	N° PLAN :
MAITRE D'OUVRAGE :	MAITRE D'OEUVRE :	APS	JPVA	PLAN DES ABORDS DU PROJET	DATE : 22.02.2017
EIFFAGE IMMOBILIER	JEAN PAUL VIGUIER ET ASSOCIES + THE architectes		THE	FICHER DESSIN : jpv_cim_pln_mas.dwg	ECH. : 1/2000



Site Natura 2000 le plus proche: Parc des Beaumonts - Montreuil

3 h 17 min
15,4 km

3 h 8 min
14,8 km

3 h 10 min
14,9 km

380 Avenue de Stalingrad
Projet Lot 3 - Zac Triangle des Meuniers

